

Italie, puisqu'on est frappé à la lecture du *Censeur critique littéraire* des ressemblances qui existent entre les jugements des censeurs romains et les évaluations littéraro-éthiques des textes littéraires par les abbés et autres critiques catholiques français (notamment dans les bibliographies catholiques en vogue au XIX^e siècle). C'est dire qu'en régime catholique, la distinction entre critique et censure est sans nul doute aussi poreuse que l'affirme Jean-Baptiste Amadiou.

Charles Plet *Université de Montréal et Université Paris 3-Sorbonne-Nouvelle*

Becker, Colette, et Pierre-Jean Dufief (éds). *Dictionnaire des naturalismes*. 2 Vols. Paris : Honoré Champion, 2017. Coll. Dictionnaires & Références 43. 1000 p.

Les dictionnaires sont extrêmement difficiles à évaluer. Celui-ci contient mille pages et quelque cinq cents entrées rédigées par soixante-sept universitaires de quatorze pays différents dans le monde. Parmi les contributeurs, on compte de nombreux spécialistes chevronnés dans le domaine des études sur le naturalisme, ainsi que des universitaires en début de carrière. Les éditeurs indiquent dans l'introduction qu'ils n'ont pas exigé de leurs auteurs qu'ils adoptent une longueur ou un format standard pour leurs articles. Les contributeurs ont eu toute latitude pour exprimer leurs opinions et adopter un style d'écriture personnel. La quantité d'entrées et la variété des sujets et des styles sont, donc, ce qui crée un grand défi pour celui qui fait le compte rendu du *Dictionnaire des naturalismes*. Ce sont également des raisons qui expliquent pourquoi le dictionnaire est exceptionnel et pourquoi il constitue un ouvrage de référence si précieux pour ceux et celles d'entre nous qui s'intéressent à ce domaine.

Deux questions me permettront d'organiser mes commentaires sur le dictionnaire : 1) qu'est-ce que le dictionnaire nous apprend ? ; 2) à quels usages le dictionnaire se prête-t-il ? Je résume d'abord les objectifs que Colette Becker et Pierre-Jean Dufief donnent dans leur introduction : "Il n'y a jamais eu d'école naturaliste au sens propre ni de théorie naturaliste, clairement définie, programmatique, à laquelle adhère un certain nombre d'écrivains" (Vol. 1, 15). Le dictionnaire est destiné à dissiper l'image réductrice de Zola en tant que porte-parole d'un mouvement littéraire unifié et à proposer un aperçu des diverses tendances de l'écriture naturaliste dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Europe et dans d'autres pays. Un autre objectif est d'inclure des informations sur l'état actuel de la recherche dans ce domaine. Becker et Dufief voient des points communs dans toute la diversité des mouvements naturalistes : "la volonté d'inventer une nouvelle forme de roman et de théâtre, une nouvelle manière en littérature, opposée à la littérature à la mode soutenue par les institutions" (Vol.1, 15). Un autre thème commun souligné par les éditeurs est le militantisme de la plupart des écrivains naturalistes qui ont dû lutter contre les attaques brutales de critiques en France comme Louis Ulbach, Armand de Pontmartin et Charles Bigot. À la fin de l'introduction, les éditeurs décrivent l'originalité des contributions des écrivains naturalistes : "les écrivains naturalistes se sont posé la question du réel, de la perception, de la mimésis" (Vol.1, 18). L'objectif du dictionnaire n'est pas de définir le naturalisme à l'ancienne en se contentant d'énumérer des éléments de contenu. Le naturalisme doit plutôt être exploré comme "une très grande variété de conceptions, de recherches, d'écritures, de propos, de sujets" (Vol. 1, 19). C'est dans ce sens que les écrivains naturalistes, les peintres, les musiciens et même les architectes sont considérés comme instituant une rupture radicale dans l'évolution de la littérature et de la culture de l'Europe du XIX^e siècle.

Le dictionnaire ne se limite pas à présenter du matériel biographique ou à documenter l'histoire des mouvements littéraires. L'un des aspects les plus fascinants du dictionnaire

est l'hétérogénéité des types d'entrées qui sont consacrées aux mouvements littéraires et politiques, aux biographies d'écrivains et d'artistes, aux thèmes, aux genres littéraires, aux techniques d'écriture, aux institutions, aux questions de genèse, aux chronotopes, aux objets, etc. Chaque article est suivi d'une bibliographie sélective. J'illustrerai brièvement le contenu du dictionnaire en citant deux ou trois entrées qui me semblent les plus substantielles, originales et bien écrites. Les lecteurs et lectrices apprécieront certainement les "parcours de lecture croisés" qui sont proposés dans un index à la fin du dictionnaire. Par exemple, le terme "Médecine" apparaît comme suit dans l'index : "Médecine : Voir aussi Corps, Folie, Hôpital, Hystérie, Maladie, Psychologie, Salpêtrière, Science" (Vol. 2, 995). Cette façon de croiser les références crée des constellations d'articles et nous dirige vers une compréhension richement texturée de thèmes particuliers.

Comment le dictionnaire aborde-t-il la question délicate de la "périodisation" des mouvements littéraires et culturels ? Les éditeurs affirment qu'il n'existe pas de moyen simple de fixer les dates ou de définir les mouvements naturalistes : "Il s'agit donc de montrer les variantes nationales (dates, rythme, raisons, évolutions, ressemblances et différences entre les différentes formes du mouvement" (Vol. 1, 14). On nous avertit que les auteurs du dictionnaire ont des opinions divergentes sur plusieurs questions. Nous nous trouvons dans la situation intéressante de devoir passer au crible les informations fournies par les contributeurs et décider nous-mêmes de certaines questions. Par exemple, il existe au moins deux avis sur la question de savoir qui a écrit le texte fondateur du mouvement naturaliste en France : est-ce Taine dans ses *Essais de critique et d'histoire* (1866), ou Zola dans sa préface à la deuxième édition de *Thérèse Raquin* (1868) ?

Dans son article général sur le naturalisme, Colette Becker retrace l'histoire du terme tel qu'il a été utilisé au cours des siècles précédents en fournissant des exemples de définitions tirées de dictionnaires antérieurs. Elle "corrige" également plusieurs idées erronées. Bien que Zola ait avancé jusqu'en 1880, et principalement pour des raisons de polémique, sa théorie du roman expérimental, ainsi que l'idée d'une "école" d'écrivains naturalistes, il a largement cessé de promouvoir cette théorie dans les années suivantes. Il décourageait régulièrement les "disciples" qui cherchaient à le positionner comme le "leader" du mouvement naturaliste. Les articles sur "le naturalisme spiritualiste" (de Jean-Marie Seillan) et le naturisme (de Jean-Michel Pottier), deux mouvements apparus dans les années 1890, donnent des explications lucides sur les éléments hétérogènes et discordants qui les constituent.

L'article de Chantal Pierre sur "Modernité et Naturalisme" est l'un des plus originaux du dictionnaire. Nous apprenons que le néologisme "modernité" circule assez largement dans la décennie qui précède l'apparition de "naturalisme" – par exemple, dans les écrits et la poésie de Baudelaire. Il est utilisé plus tard par Ferdinand Brunetière et d'autres, souvent de manière péjorative mais pas toujours, tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle, pour désigner les romanciers qui mettent en avant dans leurs œuvres des gens et des situations ordinaires. Zola utilise ce terme au début de sa carrière lorsqu'il fait allusion à la "folie" de la civilisation moderne ("le détraquement moderne", vol. 2, 645). L'utilisation du terme par Zola change considérablement après 1880, lorsqu'il commence à utiliser le terme "modernité" comme synonyme de science et de progrès scientifique. Chantal Pierre élucide ainsi la relation entre modernité et naturalisme : "Si [la modernité de Baudelaire] avait à voir avec ce qui est "fugace, transitoire, contingent", la littérature naturaliste traduit précisément ce sentiment de précarité qui s'est emparé des modernes. L'éternité est un sentiment ignoré des naturalistes" (Vol. 2, 646).

L'un des objectifs de ce dictionnaire est d'explorer les mouvements naturalistes en dehors de la France. Il existe environ vingt-cinq excellentes entrées de ce type, dont celles consacrées aux pays européens, à la Chine, au Japon, à l'Égypte, aux États-Unis, au Québec, etc. Le dictionnaire réussit à démontrer l'énorme variété de façons dont les

mouvements naturalistes français ont eu une influence directe sur les écrivains du monde entier. Certains articles apportent la preuve convaincante que des mouvements littéraires et culturels naturalistes sont apparus ailleurs, mais sans aucune influence directe venant des mouvements naturalistes français. Les articles d'Yves Chevrel (Naturalisme en Allemagne et dans les pays d'Europe du Nord, par exemple) et de David Baguley (Naturalisme dans le monde anglophone) sont de superbes exemples d'écriture et d'érudition.

Colette Becker et Pierre-Jean Dufief ont produit un ouvrage de référence qui sera d'une valeur durable pour les étudiants et les universitaires qui sont déjà motivés pour travailler sur les écrivains et les artistes naturalistes. Leur dictionnaire intéressera un public de lecteurs plus général parce que les contributeurs ont fait un effort pour présenter leurs recherches d'une manière accessible. Une autre raison est que les deux volumes du dictionnaire sont édités avec beaucoup de soin et de précision. Leur accessibilité est en grande partie due à l'expertise technique de Jean-Sébastien Macke qui a coordonné sur une plate-forme électronique le travail des équipes de collaborateurs. L'originalité du *Dictionnaire des naturalismes* finalement est que nous entendons une sorte de polyphonie de voix à travers les différents styles et opinions adoptés par les contributeurs. Nous découvrons les nombreuses tendances, contradictions, ambiguïtés et paradoxes qui caractérisent les mouvements naturalistes dans le monde. Nous prenons également conscience qu'il y a encore des questions sans réponse et donc de nouvelles pistes à explorer par les chercheurs futurs.

Clive Thomson

University of Guelph

Ghillebaert, Françoise and Madeleine Vala (eds). *Water Imagery in George Sand's Work*. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2018. 338 p.

Ce volume thématique, dont les 12 articles, en langue française ou anglaise, s'articulent autour des représentations de l'eau dans l'œuvre littéraire et picturale de George Sand, a pour objectif déclaré de favoriser une prise de conscience de la part des lecteurs, invités à faire le lien entre la prégnance de l'élément hydrique sous ses formes diverses dans les écrits et la création artistique de Sand et sa « conscience écologique » (Introduction, p. XXVII).

Ce très bel ouvrage s'organise en trois chapitres : « Life and Death in Bodies of Water », qui concerne les images de la noyade et l'eau comme voyage initiatique ; « Relationships in Aquatic Contexts », qui analyse les métaphores hydriques à l'aune d'une perspective écocritique, d'une part, sociale, d'autre part ; « Water as a Source of Artistic Creation », enfin, qui explore les fonctions de l'eau et des larmes, puis le lien entre l'eau et la créativité dans la littérature. L'ensemble fait s'entrecroiser littérature et arts, et ouvre maintes perspectives nouvelles et stimulantes sur l'œuvre de George Sand.

On connaît la prégnance de l'obsession du suicide, notamment par l'eau, dans la vie et dans l'œuvre de Sand, obsession sur laquelle reviennent les deux premiers textes du volume, qui se font écho autour d'*Indiana* et de *Lélia*. Abbey Carrico situe ce tropisme personnel dans le contexte plus large du changement des représentations du suicide qui, à partir du XVIII^e siècle, aurait été « remythologisé » et considéré comme une pathologie féminine en lien avec la souffrance amoureuse. L'eau dans les fictions sandiennes constituerait à cet égard un milieu privilégié, propre à brouiller les frontières entre la vie et la mort, comme l'exemplifie la noyade de l'Ophélie de Shakespeare, dont *Indiana* réactive le souvenir. Mais l'eau traduit aussi la passivité, voire l'esclavage et la torture, et le permanent vertige qui s'empare des personnages féminins dans ce roman - vertige que l'on